Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Décision de justice inappliquée !! que faire ?

Par gortozaran

Bonjour,
Suite à litige m'opposant à un auteur compositeur, sur les droits d'une chanson, qui a connu un succès mondial, après des années de procédure, en 2012, une conciliation avec l'auteur compositeur à eu lieu au tribunal de grande instance de Saint-Brieuc, et le tribunal à enjoint la sacem de me rétablir dans mes droits et ceci rétroactivement. Malheureusement la sacem refuse d'appliquer cette décision de justice, j'ai demandé à deux avocats depuis 2014, et 2019 de s'occuper de la faire appliquer, mais après avoir accepté, ils ont finalement laissé tomber, ne répondant même plus à mes sollicitations.A ce jour, c'est plus de 7000? que j'ai déboursé pour tenter de récupérer des droits que j'attends depuis plus de 20 ans, sans avoir récupéré un seul centime !!! Je suis à bout. Merci de me dire si une solution existe encore ?